

La décomposition des problèmes sociaux et l'avènement de la philanthropie.

Maya Fernet

Geneviève Giguère

Pierre-Philippe Lefebvre

Stéphane Lessard

Pour le comité sur les PPP sociaux de la Coalition des TROC

Février 2011

Partie #1 : Quelques questions pour les groupes d'action communautaire autonome.

Avec l'implantation progressive de la philanthropie privée en partenariat avec le gouvernement¹, les organismes sont de plus en plus interpellés comme des partenaires au sein des instances locales des PPP Sociaux. Ces dernières s'implantent d'ailleurs de manière vigoureuse dans les communautés. Que faire lorsque l'approche scientifique sur laquelle repose la programmation proposée par les partenaires privés/philanthropiques ne correspond pas avec les pratiques citoyennes et la transformation sociale? L'organisme communautaire autonome doit se questionner si les approches proposées, bien au-delà des services immédiats, ont un impact positif à long terme sur les citoyennes, sur les citoyens et sur la communauté. À titre d'exemple, la simple popularisation de l'expression « compétence parentale » provoque à elle seule de nombreux questionnements². L'expression ne suggère-t-elle pas l'incompétence parentale? Quelles sont les bases qui ont servi à établir ce que constitue la compétence parentale? Croyez-vous que nos grands-parents se seraient qualifiés comme des « compétents » sur le plan parental? Et qu'allons-nous faire d'une société dans laquelle la famille, incapable de se reproduire par elle-même, doit prendre un détour par des comités d'experts pour arriver à produire des « individus socialement acceptables »? ³ Dans cette même veine, nous pouvons nous demander s'il existe vraiment des contradictions entre l'approche des organismes d'action communautaire autonome et celle proposée par les promoteurs des PPP sociaux?

¹ Expression utilisée ici comme un euphémisme pour évoquer le fait que le gouvernement passe des programmes sociaux en cogestion à des fondations comme la Fondation Lucie et André Chagnon.

² Les questionnements présents dans ce texte s'inspirent de ceux de Parazelli et al., dans un texte intitulé « *Les programmes de prévention précoce, fondements théoriques et pièges démocratiques* ». Service social volume no.50, no.1, pg.81-121, 2003.

³ Ce qui ressemble étrangement à une jeunesse pacifiée, productive, laïque, mais ouverte au multiculturalisme avec une feuille de route blanche sur le plan légal, un poids santé et qui circule toujours en dessous des limites de vitesse. Cette question en appelle d'autres sur le plan social, parce qu'en dérobant l'enfance aux enfants et la jeunesse aux jeunes, il est possible que la société ne perde plus qu'elle ne gagne à long terme.

Rappel sur l'approche citoyenne et la transformation sociale

Pour résumer simplement l'approche derrière l'action communautaire autonome, les groupes doivent travailler avec les personnes et prioritairement sur les causes des problèmes identifiés par les citoyennes et les citoyens qui fréquentent l'organisme. Il existe déjà des endroits pour travailler prioritairement sur les problèmes vécus (auprès réseau par ses différentes interfaces). L'organisme communautaire lui, se veut un espace citoyen où l'on peut s'impliquer pour travailler conjointement avec des intervenant(e)s sur les situations vécues. L'action communautaire autonome est une alternative (accidentellement complémentaire) aux services offerts dans le réseau. C'est l'approche citoyenne résumée à sa plus simple expression : travailler avec la personne, à son rythme, l'accompagner et la voir prendre une place grandissante dans sa vie, face à son état, sa situation et nous l'espérons dans l'organisme, voire même au cœur des lieux de citoyenneté dans la communauté.

Concrètement, l'appropriation par les individus de leur vie vient avec une confiance dans la capacité d'action individuelle et collective. Les organismes communautaires autonomes refusent de simplement se nourrir des problèmes sociaux et offrent de s'attaquer aux causes derrière les problèmes. On ne nie pas l'importance de la responsabilisation des individus, bien au contraire : on les incite à s'informer, à prendre leur part et leur place, à s'impliquer pour eux-mêmes et leurs semblables, à s'organiser et à transformer les pratiques derrière l'organisme communautaire auquel ils appartiennent. L'implication est une forme de va-et-vient entre l'aspect individuel et collectif. Le passage au collectif implique tôt ou tard une mobilisation ainsi qu'une politisation et une reconnaissance des problèmes sociaux pour transformer la société. À ce titre, l'implication citoyenne est une clé pour aborder de front la question sociale derrière les situations vécues.

Partie #2 : L'industrialisation de l'intervention sociale comme réification de la société.

Imaginons pendant un instant que l'intervention sociale est une industrie exactement comme une autre, avec ses clientèles et ses produits. À chaque maladie son remède et à chaque inquiétude sociale son intervention. Les meilleures pratiques sont ici comme des brevets ou des certifications de pratiques. Fermons les yeux et imaginons des travailleurs et travailleuses (*les organismes communautaires*) autour d'une chaîne de montage (*un plan local d'intervention*) des casques blancs (*qui sont généralement du côté de la santé publique*) et un investisseur souriant (*le mécène*). L'image est encore plus criante quand on sait que le mécène est né à la fois de l'exploitation des casques blancs et bleus et d'un renforcement des inégalités sociales. Pardonnez-nous la caricature, mais notre préoccupation première porte sur l'avenir de la conception que la société a d'elle-même, bien au-delà des seuls enjeux qui touchent les organismes communautaires. Voici donc sur le terrain des nouveaux partenaires qui proposent aux organismes de participer à une décomposition des réalités sociales et également de prendre part à l'implantation d'une programmation d'intervention auprès d'individus considérés comme « anormaux ». Le programme proposé ressemble étrangement à des mesures de contrôle social qui

culpabilise les marginaux, ce qui va potentiellement directement à l'encontre des orientations de l'organisme⁴.

On peut aisément comprendre le malaise que les questions structurelles (lire répartition de la richesse et les inégalités sociales) évoquent auprès des mécènes soutenant les fondations. En ce point particulier, le gouvernement fait preuve de cohérence. En effet, après le désengagement de l'État (qui était l'affaire des années 80), on constate présentement une dépolitisation des problèmes sociaux couplée à une hyper responsabilisation des localités et des citoyens et citoyennes. Le plan de lutte à la pauvreté s'inscrit dans ce giron, tout comme le message de ceux qui claironnent l'arrivée des PPP sociaux. Se voulant d'abord une mauvaise imitation du discours de prise en charge prôné par le mouvement communautaire lui-même, l'approche est maintenant légitimée par un discours scientifique. Elle connaît d'ailleurs son heure de gloire grâce au partage de l'orientation et de la gestion des programmes sociaux avec des partenaires privés/philanthropiques qui tirent un énorme capital de sympathie de la déresponsabilisation sociale de l'État. C'est connu, si on veut réorganiser un espace social dans le but d'appliquer un nouveau modèle de domination, on doit d'abord désorganiser les structures sociales idéalement en faisant porter l'odieux des problèmes à leurs victimes. Après tout, il est remarquable de constater à quel point les victimes viennent de pair avec les problèmes sociaux, quitte à croire que l'un est la cause de l'autre. C'est en ce sens que cette confusion sociale devient le parfait terreau pour la montée du pouvoir technocratique, des fondations et des PPP sociaux.

La réalité sociale, quant à elle, perd son sens lorsqu'elle se voit décomposée en une pluralité de problèmes individuels que l'on additionne en tentant de se convaincre qu'il s'agit d'un portrait social. L'addition des problèmes devient d'abord des « foyers de problèmes » sur lesquels on superpose un panier de services pour justifier les interventions territoriales. On nous présente finalement ces foyers sur lesquels il faut impérativement agir en appliquant les solutions prescrites par les experts (un saupoudrage de projets inspirés des bonnes pratiques). En cas d'échec, la responsabilité repose sur la volonté ou la participation des individus aux démarches proposées. L'agenda derrière les initiatives comporte la production de citoyennes et de citoyens pacifiés et productifs, ce qui signifie souvent l'encadrement d'une jeunesse polie et à sa place, encadrée par des parents et des proches aidants qui auront toutes les compétences et les outils appropriés pour intervenir convenablement. Dans un contexte économique tel que nous le connaissons, il est attendu que les organismes communautaires tentent de tirer leur épingle du jeu dans les partenariats avec des initiatives philanthropiques comme la fondation Lucie et André Chagnon. La question est de savoir ce qu'il restera des espaces

⁴ On sait que le contraire de la transformation sociale est la reproduction sociale. La reproduction sociale est simplement la reproduction des mêmes inégalités, chez le même type d'individus qui composent les mêmes classes sociales. On peut présumer que l'idéal social proposé par un mécène et sa fondation ne remettra jamais en cause la position sociale du mécène ou de sa classe sociale. Un organisme qui appliquerait aveuglément des programmes proposés par un partenaire philanthropique pourrait donc s'inscrire davantage dans la reproduction sociale et le contrôle social que dans la transformation sociale, un critère fondamental de l'action communautaire autonome.

citoyens et des enjeux sociaux⁵ une fois que la réalité est décomposée dans le tordeur des experts pour se voir réécrite en une série de tableaux Excel.

On constate avec inquiétude l'attrait des PPP sociaux auprès des organismes qui sont dans une situation de précarité. Dans ce contexte, il est légitime de se demander quel est l'avenir des citoyens et citoyennes culpabilisés, de moins en moins actifs dans leur citoyenneté? Quelle est la capacité des groupes de négocier des paramètres qui préservent l'approche globale et la transformation sociale dans les appels de projets des initiatives locales? Quelle est la capacité des initiatives philanthropiques de proposer des solutions suffisamment flexibles pour permettre l'approche citoyenne? Quel est l'avenir de ceux et celles qui avaient hier encore une voix par l'entremise de l'action communautaire autonome?

5. Qui sont les deux éléments qui ont fait naître les organismes d'action communautaire autonome.